

La politique communale en un clic



Sous la devise «Fehlt was? Mach was!», les jeunes Glaronnaises et Glaronnais ont été invités à déposer leurs idées. L'une d'elles a déjà été mise en œuvre. Photo: FSPJ

Grâce au projet «engage.ch», la FSPJ encourage les jeunes à s'engager au niveau communal. Ce projet touche les jeunes dans leur quotidien et par le biais des moyens de communication qu'ils utilisent. La plate-forme en ligne www.engage.ch, qui se trouve au cœur du projet, donne aux jeunes la possibilité de facilement pouvoir déposer et présenter leurs souhaits et idées portant sur des thématiques locales.

Les communes ainsi que les parlements des jeunes peuvent associer les jeunes aux structures communales à l'aide de différentes offres proposées aussi bien en ligne qu'hors ligne par engage.ch. En parallèle, la campagne nationale «Change la Suisse» est menée chaque année et, grâce à une nouvelle offre proposée dans le domaine de l'éducation civique au degré secondaire I, les compétences politiques des jeunes sont renforcées au niveau communal.

L'offre de la FSPJ a déjà permis cette année à diverses communes de Suisse de recueillir des idées de jeunes. La commune de Glaris Sud fait partie des cinq communes pilotes. Un processus «engage.ch» y a été mené en été dernier. Plus de 70 jeunes ont réagi à l'appel lancé sous la devise «Fehlt was? Mach was!» (Il manque quelque chose? Fais quelque chose!). Sur les plus de 70 idées, neuf souhaits ont été retenus et sont actuellement traités au sein de groupes de projet. Les communes qui souhaitent lancer un processus «engage.ch» en 2019 sont invitées à contacter Simón Anliker: simon.anliker@dsj.ch.

Mirja Mätzner, Fédération Suisse des Parlements des Jeunes (FSPJ)/mjk

Infos:
www.engage.ch

Protéger les enfants requérants d'asile

Bien que le nombre total des demandes d'asile soit en diminution, celui des requêtes d'enfants et de mineurs n'a pas cessé d'augmenter ces dernières années. L'an passé, 39% des 18088 demandes d'asile ont été déposées par des mineurs. Et sur ces 7033 demandes, 64% concernaient des enfants de moins de 6 ans (naissances comprises). La plupart de ces enfants restent à long terme en Suisse. C'est pourquoi un soutien rapide et de qualité à l'échelle communale est important et sensé. Plus tôt ces enfants ayant vécu beaucoup d'incertitudes bénéficient de stabilité, sont protégés et sont encouragés dans leur développement, et plus leur potentiel pourra s'épanouir avec succès.

La vie dans des structures d'hébergement collectives peut être pénible pour des enfants. Ils risquent d'être exposés à des agressions sexuelles et à des actes de violence. Leurs parents souffrent aussi souvent de difficultés liées à leur fuite. Les enfants sont les personnes les plus vulnérables et celles auxquelles on prête souvent trop peu d'attention dans

les centres pour requérants. L'organisation de défense des droits des enfants «Save the Children Suisse» a, dans le cadre d'un projet pilote mené de 2016 à 2018, mis en place le programme «espaces protégés pour les enfants» à Zurich, Kreuzlingen et Berne. L'évaluation de ce programme montre que des objectifs importants ont été atteints. Les communes qui souhaitent bénéficier de l'expertise et du soutien de Save the Children peuvent prendre contact avec Gisela Hurschler, conseillère spécialisée au sein des Programmes nationaux de l'organisation:

gisela.hurschler@savethechildren.ch,
044 267 74 84.

Larissa Mettler, directrice Programmes nationaux Save the Children/Traduction: Marie-Jeanne Krill



Des activités adaptées au développement et à l'âge des enfants permettent aux enfants réfugiés de redevenir simplement «juste enfant» pendant un moment. Photo: mäd

Don de Noël 2018 de l'ACS



En 2017, l'ACS a décidé de renoncer à l'envoi de cartes de Noël sous forme de papier et d'offrir à la place un don d'un montant de 1000 francs.

Photo: Freepik

L'Association des Communes Suisses (ACS) renonce une nouvelle fois cette année à envoyer des cartes de Noël imprimées et soutient en échange un projet de l'Aide Suisse aux Montagnards. Conformément au slogan «Non à la mort des petits commerces!», il s'agit d'aider deux jeunes entrepreneurs à ouvrir une buvette dans la commune de Dop-

pelschwand dans l'Entlebuch (LU). Le local devrait devenir un nouveau lieu de rencontre et créer des emplois dans le village.

En 2017, l'ACS a décidé de renoncer à l'envoi de cartes de Noël sous forme de papier et d'offrir à la place un don d'un montant de 1000 francs. Le premier don a été octroyé à la commune grisonne de

Bregaglia, suite à l'important éboulement qui a eu lieu à Bondo en août 2017. Les coûts de reconstruction assumés par la Confédération, le canton et la commune sont estimés à 22 millions de francs, la part de la commune se montant à 7 millions. Interrogée, celle-ci annonce qu'elle a reçu quelque 14 millions de francs de dons. Presque 6 millions proviennent de la Chaîne du Bonheur, 4,8 millions de dons directs, près de 2,3 millions du Parrainage pour les communes de montagne. «Nous avons bénéficié d'une énorme solidarité de l'ensemble de la Suisse, et particulièrement aussi de la part des communes grisonnes et tessinoises», écrit la commune. L'an passé, des fonds ont notamment été versés aux habitants touchés par des dégâts (meubles, objets personnels, outils, etc.). Les infrastructures communales ont été fortement endommagées et les travaux prendront encore plusieurs années. D'ici là, la commune espère vivement que le Piz Cengalo ne recommencera pas à bouger.

réd.

Feuille de route sur l'électromobilité

Les véhicules électriques contribuent de façon importante à la réalisation des objectifs énergétiques et climatiques de la Suisse. Le 18 décembre 2018, 48 organisations de l'économie privée, des villes et communes, des cantons et de la Confédération ont signé une feuille de route commune. Celle-ci a pour objectif d'augmenter à 15% la part des véhicules électriques dans les nouvelles immatriculations d'ici à 2022. Plus de 60 mesures ont été proposées par les 48 organisations, puis reliées entre elles, condensées et priorisées lors d'une rencontre commune. Pour chacune d'entre elles, un calendrier grossier a été établi et la responsabilité de la mise en œuvre déterminée. Un bilan intermédiaire est prévu pour fin avril et les premiers résultats seront présentés lors du Congrès suisse de la mobilité électrique en septembre 2019.

L'Association des Communes Suisses (ACS) assume la responsabilité de la mesure «Diffusion d'informations précieuses pour les communes, idées de commercialisation et réseaux de parte-



Plus de 60 mesures ont été proposées par les 48 organisations dans la feuille de route. De premiers résultats seront présentés en avril et en septembre 2019.

Photo: Martina Rieben

naires en matière d'encouragement de la mobilité électrique». Par le biais de ses canaux de communication, elle donnera régulièrement des informations sur de nouveaux développements, des conseils et des astuces, des offres de formation, des exemples pratiques intéressants, des fiches techniques, etc.

Vous trouverez un aperçu de toutes les mesures et des organisations concernées sur www.roadmap2022.ch.

*Magdalena Meyer-Wiesmann,
responsable de projet mobilité au sein
de l'ACS*